

## 2- Site de l'ancien moulin de La Bastille

A l'emplacement du pont enjambant le chemin de fer se dressait autrefois le moulin de La Bastille à l'exemple du moulin des Doves bien visible à proximité sur le haut du coteau. Le site du moulin fut totalement détruit en 1846 car il se trouvait juste sur le tracé de la voie ferrée devant franchir la butte de roche poudingue d'Ingrandes par une tranchée spectaculaire de près de 700 mètres de longueur, à l'inverse du passage en levée à travers les prairies inondables depuis Ancenis

**Il est probable que ce moulin avait élevé en lieu et place de l'ancienne bastille depuis longtemps disparue** (aucune archive connue), mais dont le nom du site a conservé la mémoire. Cette bastille devait être une petite fortification isolée marquant une présence militaire bretonne aux abords de la "frontière" avec l'Anjou et la France.

**Plusieurs indices étayent l'hypothèse de cet emplacement** : la situation dominante sur le coteau en bordure de la coulée pentue du ruisseau du Bois vert et au débouché de la rue des "Doves" ; les chemins contournant alors la parcelle du moulin et délimitant un îlot quadrangulaire d'une quinzaine de mètres de côté...



**Plus anciennement, un moulin à eau existait à La Bastille**, mu par l'écoulement forcé d'un étang. Celui-ci devait être situé dans la coulée du Bois Vert offrant des conditions idéales de retenue d'eau. Le site était donc bien marqué par l'ancienne baronnie de Montrelais avec une bastille, un moulin à eau, un port avec perception de taxes (curebourse) et un lieu de tribunal à proximité de la ruelle de l'Audience...

Ce tribunal s'était déplacé au 18<sup>e</sup> siècle dans la maison en tuffeau au toit à 4 pentes juste en contre-bas (n° 3, rue de la Mairie).

